



Expérience Client

Recruter et fidéliser
ses salariés grâce aux
places en crèches





Contexte de Canal Toys

Depuis plus de 25 ans, Canal Toys crée et développe des jouets ludiques et innovants. L'entreprise commercialise ses produits sous marque propre via la grande distribution et magasins spécialisés.

Le groupe compte **plus de 150 collaborateurs** à l'international, dont la majorité au siège social de Levallois Perret en région parisienne.

En mai 2022, dans le cadre d'un recrutement stratégique, le talent exprime la nécessité de bénéficier d'un berceau d'entreprise dans son package pour accepter le poste.

La place en crèche est donc un prérequis pour l'embauche.

Quels enjeux RH ?

- **Attractivité** : dans un contexte de rareté du talent, le fabricant de jouets a souhaité s'engager et ainsi soutenir une demande émanant d'un candidat stratégique.
- **Fidélisation** : suite à ce besoin initial, Canal Toys prend conscience des besoins spécifiques de ses parents-salariés. L'impact prouvé sur un **retour au travail plus serein** encourage Canal Toys à s'engager pour l'équilibre de vie pro et perso de ses salariés, composés majoritairement de femmes. **Levier de rétention** et de bien-être important, le service de place en crèche est alors développé sur un objectif au long terme.



Pourquoi Choisir Ma Crèche ?

Choisir Ma Crèche convainc notamment par la densité de son réseau, offrant le plus **large choix de crèches** partenaires.

- Le **rôle de conseil** des équipes est indispensable dans l'accompagnement et l'adoption du service. Le co-financement de places en crèches demande en effet plusieurs démarches facilitées par Choisir Ma Crèche.
- La notion d'**interlocuteur unique**; à la fois côté parents et entreprise a largement facilité les échanges.
- Une **relation de confiance** s'est ainsi rapidement installée entre Choisir Ma Crèche et Canal Toys.

Un réseau national indépendant

*« J'ai été ravie de mon échange avec Morgane qui a su m'apporter les derniers éléments nécessaires à notre prise de décision. Étant référente sur notre dossier, elle s'est tout de suite **imprégnée de l'entreprise et de nos enjeux**.*

*Nos salariés étant répartis sur toute la France, le **réseau indépendant** de Choisir Ma Crèche proposant près de **3 500 crèches partenaires** a été un réel atout face à d'autres offres. »*

Cathy Lucy, Responsable Comptable Canal Toys



La mise en place du service

Auprès de l'employeur Canal Toys

Choisir Ma Crèche **facilite les démarches** et décharge ainsi l'entreprise de tâches administratives.

Dès lors que l'entreprise valide le projet, **un contrat unique** est conclu. Ce dernier récapitule l'ensemble des éléments contractuels de l'accord. **Chaque entreprise bénéficie d'une solution personnalisée et adaptable.**

Choisir Ma Crèche accompagne ses clients sur la **meilleure façon d'introduire le service** aux membres de l'entreprise :

- En fournissant un kit de communication
- En garantissant un contact direct avec le gestionnaire du dossier.

*« Choisir Ma Crèche **est le seul acteur** à pouvoir proposer autant de structures sur toute la France et en toute neutralité grâce à leur indépendance.*

*Nous sommes ravies de la facilité d'accompagnement, notamment prouvé par le récent déménagement d'un parent-salarié. Ce dernier a pu, **en quelques semaines seulement**, retrouver un mode de garde **sans aucune démarche administrative pour Canal Toys** ! »*

Cathy Lucy, Responsable Comptable Canal Toys



La mise en place du service

Auprès des familles

Le bien-être et les besoins des familles est au centre des préoccupations de Choisir Ma Crèche.

- L'échange téléphonique permet d'établir une liste de critères précis. A partir de ces éléments la recherche de crèches est lancée.
- Une shortlist de crèches est ensuite communiquée aux parents en vue de programmer une visite.
- Suite à la visite, les parents-salariés procèdent à la validation de leur choix de structure d'accueil, après l'accord de co-financement obtenu par l'entreprise.

Le 1^{er} berceau d'un parent-salarié de Canal Toys a pu être réservé en juin 2022. **Quelques semaines seulement** après les premières discussions. Le contrat est alors signé entre la crèche et le parent salarié. **Canal Toys n'intervient pas dans la relation avec la structure de l'enfant** et dispose uniquement d'un contrat avec Choisir Ma Crèche.

Le suivi **continu tout au long de l'inscription** de l'enfant.

Les résultats pour l'entreprise

Canal Toys a immédiatement été convaincue des **avantages de la réservation de places en crèche pour ses salariés**. Le **partenariat s'est donc étendu** dès juillet 2022 à un deuxième berceau, jusqu'à proposer aujourd'hui **5 places en crèches** pour leurs collaborateurs.

Les parents-salariés prennent ainsi la mesure du soutien de leur entreprise et **s'engagent durablement et sereinement** dès leur retour au travail.

« *Le ROI d'un tel service est indéniable face au **bien-être** apporté à nos salariés. Le taux de réussite de notre collaboration est de 100%, Morgane étant toujours en capacité de trouver LA place en crèche **adaptée aux besoins des parents-salariés**.*

Cathy Lucy, Responsable Comptable Canal Toys

Accéder au replay du webinar



À propos de



Cofondé en 2017 par Vanessa et Gaspard de Preneuf, à Limonest, Choisir Ma Crèche est le **1er réseau national indépendant** de crèches privées à destination des salariés parents. Le service permet aux **entreprises** de soutenir leurs collaborateurs dans leur recherche de mode de garde, aux **familles** d'être accompagnées gratuitement pour un retour au travail plus serein et aux **crèches** d'optimiser leur budget pour une meilleure qualité d'accueil. Avec plus de **4 000 crèches partenaires** dans toute la France, 500 entreprises clientes et 1 500 familles accompagnées, Choisir Ma Crèche répond à des enjeux de recrutement, de fidélisation et de bien-être au travail. Le service est **100% personnalisable** selon les besoins des entreprises et les critères des parents salariés.



En savoir plus ? [Contactez-nous !](#)